# BNP Paribas B Control
# QUAM Dynamic Equities

FLASH INVEST
Janvier 2015

Document promotionnel

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

**Organisme de placement collectif (OPC)**

- OPC de type "fonds de fonds" avec gestion purement quantitative
- Pas de protection du capital
  Gestion du risque
- Horizon de placement de 8 ans
- Profil défensif à agressif

*Buy low, sell high*... Plus facile à dire qu'à faire. Guidés par leurs émotions, les investisseurs ont généralement tendance à suivre, avec un sérieux décalage, les mouvements du marché. Résultat: ils achètent quand les cours ont déjà fortement monté et vendent bien après le retournement du marché.

Le compartiment QUAM Dynamic Equities de la sicav belge BNP Paribas B Control offre à l'investisseur particulier une solution originale pour capter les tendances favorables sur les marchés d'actions et pour en sortir quand la tendance s'inverse. Sans états d'âme ni hésitations. Sa **gestion purement quantitative** allie en effet objectivité, discipline et capacité décisionnelle optimale.

Dans une **optique de diversification**, le compartiment QUAM Dynamic Equities de la sicav BNP Paribas B Control mérite sans doute une place dans le portefeuille de l'investisseur qui souhaite viser le rendement potentiel des marchés d'actions tout en tentant de contrôler le risque inhérent à un investissement en actions internationales.

## La méthode QUAM

QUAM (QUantitative Asset Management) est une appellation technique qui désigne:

- ➡ une **méthode d'allocation tactique** d'actifs,
- ➡ basée sur **des modèles purement mathématiques**,
- ➡ visant un double objectif*: performance et contrôle du risque.

| Objectifs* | Moyens |
|---|---|
| • Réaliser un **rendement annuel positif**.<br>• Veiller à un **environnement de risque contrôlé** en maintenant la volatilité moyenne du portefeuille sous 15%.<br><br>La volatilité mesure la dispersion passée des performances d'un actif financier. Plus elle est élevée, plus le risque de fluctuation de la valeur de cet actif est statistiquement important. | • Une **gestion quantitative** qui ne laisse aucune place à la subjectivité ni à l'émotion.<br>• Une **gestion très dynamique et souple**, permettant de modifier radicalement et rapidement la composition du portefeuille.<br>• Un investissement dans des OPC en actions et/ou monétaires présentant une **tendance positive claire**.<br>• **Pas de minimum pour une classe d'actifs déterminée**. Dans un contexte de marchés d'actions volatils ou baissiers, la totalité des actifs peut être investie dans des OPC monétaires. |

* Bien que la gestion du compartiment soit entièrement axée sur la réalisation de ces objectifs, aucune garantie formelle ne peut être donnée à cet égard.

## Envie d'en savoir plus ou de souscrire?

Nos conseillers en placements se feront un plaisir de vous renseigner si vous souhaitez en savoir plus à propos de ce compartiment et de sa politique d'investissement. Ils examineront volontiers avec vous si cet investissement répond à votre profil et comment l'intégrer au mieux dans votre portefeuille.

- dans toute **agence BNP Paribas Fortis**
- auprès de **Easy banking centre au n° 02 433 41 31**
- via **PC banking** sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer

# Une gestion purement quantitative

## Objectif du compartiment

L'objectif du compartiment QUAM Dynamic Equities est de permettre aux actionnaires de bénéficier d'un **rendement annuel positif** dans un **environnement de risque contrôlé**.

Bien que la gestion du compartiment soit entièrement axée sur la réalisation de cet objectif, aucune garantie formelle ne peut être donnée à cet égard.

**Fonds, OPC, sicav...**
Communément désignés sous le nom de "**fonds**", les organismes de placement collectif (**OPC**) en valeurs mobilières (**OPCVM**) sont des structures assurant la gestion collective de fonds apportés par des investisseurs. Les fonds recueillent les capitaux et les investissent collectivement dans des valeurs mobilières. Les plus connus sont les sociétés d'investissement à capital variable (**sicav**) et les fonds communs de placement (FCP). Un **fonds de fonds** est un fonds dont le portefeuille est lui-même investi dans d'autres fonds.

## Politique d'investissement

QUAM Dynamic Equities est un compartiment de type "fonds de fonds". Cela signifie que, pour atteindre son objectif, il n'investit pas directement ses avoirs en actions, mais bien dans des **parts d'OPC** ayant eux-mêmes pour vocation d'investir principalement, à l'échelle internationale, dans un large éventail d'actions et/ou en instruments du marché monétaire, dépôts à terme ou liquidités.

**Un univers d'investissement très étendu**
L'univers des fonds d'actions et/ou des fonds monétaires susceptibles d'être repris en portefeuille n'est soumis à aucune contrainte géographique ou sectorielle, ni à aucune restriction en termes de notation de crédit par une agence de notation. En conséquence, l'univers d'investissement du compartiment est constitué d'une **large gamme d'OPC**, eux-mêmes investis en actions et/ou en instruments monétaires émis par tout type d'émetteurs.

**Une gestion dynamique**
Mais la grande originalité du compartiment réside avant tout dans sa philosophie de gestion. Les décisions d'investissement reposent en effet entièrement sur des **modèles mathématiques**. La construction du portefeuille n'est ainsi soumise à aucune subjectivité ni aucune émotion.

Les modèles mathématiques assurent le suivi d'un large univers d'OPC dont la caractéristique commune est de présenter une très grande liquidité, permettant une gestion très souple et dynamique.

| | Univers d'investissement global |
|---|---|
| Quelles sont les **opportunités** d'investissement? | Toutes les 2 semaines, les modèles mathématiques examinent, au travers de divers filtres, chacun des OPC de l'univers d'investissement pour identifier ceux qui affichent une **tendance positive claire**. |
| Quel **poids** accorder à chacune de ces opportunités? | Les modèles mathématiques estiment ensuite le rendement attendu et la volatilité de chaque OPC, ainsi que sa corrélation aux autres OPC de cet univers réduit. Cet examen vise à **optimaliser la composition du portefeuille**. |
| Quand chaque OPC retenu devra-t-il **sortir** du portefeuille? | Les OPC sélectionnés entrent en portefeuille assortis de **contraintes de risque** (principe du *stop loss*[1]) extrêmement précises. Ils quitteront donc le portefeuille aussitôt que leur tendance deviendra négative. |

1. Un *stop loss* est un ordre de vente (ou d'achat) qui se déclenche automatiquement lorsque l'actif financier atteint une certaine valeur. Un *stop loss* permet de limiter une perte ou de protéger un gain.

Cette analyse méthodique et récurrente permet une réallocation périodique, dénuée de toute influence subjective et adaptée aux conditions de marché. La composition du portefeuille peut ainsi être revue radicalement sur un laps de temps très court, ce qui assure un **investissement extrêmement sensible (réactif) aux évolutions des marchés d'actions**.

**Un environnement de risque contrôlé**
Cette gestion dynamique est en outre conçue pour maintenir un environnement de risque contrôlé. Concrètement, l'objectif du compartiment est de **ne pas excéder une volatilité moyenne de 15%**. Lorsque les conditions de marché le requièrent, le compartiment peut donc investir la totalité de ses actifs en liquidités (dépôts à terme, instruments du marché monétaire ou liquidités).

Par ailleurs, les actifs libellés en une autre devise que l'euro font l'objet d'une **couverture du risque de change en euro**. Après couverture, l'exposition du compartiment aux devises autres que l'euro ne peut excéder 5%.

## Principaux risques liés à un investissement dans le compartiment QUAM Dynamic Equities

Variable dans le temps, le risque du compartiment fluctue en fonction des pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs (actions et instruments du marché monétaire) et de l'objectif du niveau de volatilité.

- ✔ **Risque de capital**: l'investisseur doit être conscient que la performance du compartiment peut ne pas être conforme à l'objectif et que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer. En cas de rachat (vente), il se pourrait donc qu'il ne retrouve pas l'entièreté de son capital initialement investi (hors frais).

- ✔ **Risques liés aux marchés d'actions**: les fluctuations des valeurs nettes d'inventaire des organismes de placement collectif investis (indirectement) en actions (et instruments apparentés) sont étroitement liées aux fluctuations des actions reprises en portefeuille, notamment imputables à des informations négatives relatives aux sociétés émettrices des actions ou au marché. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme et peuvent avoir un impact négatif sur la performance globale du compartiment.

- ✔ **Risque de crédit**: ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements. La révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des actifs repris (indirectement) dans le portefeuille, ce qui impactera la valeur nette d'inventaire du compartiment.

- ✔ **Risque de taux d'intérêt**: la fluctuation de la valeur nette d'inventaire du compartiment est tributaire de l'évolution des cours des OPC monétaires dans lesquels le portefeuille est investi. Les cours de ces OPC sont eux-mêmes tributaires de l'évolution des cours des instruments monétaires qui composent leur portefeuille. Ces cours sont entre autres influencés par l'évolution des taux d'intérêt, eux-mêmes influencés par différents éléments et événements tels que la politique monétaire, les taux directeurs, l'inflation... Une hausse des taux d'intérêt induit une baisse de valeur des investissements en instruments monétaires et autres titres de créances.

- ✔ **Risque de liquidité**: un manque d'acheteurs peut entraîner la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment désiré.

Ces risques sont toutefois tempérés par la politique d'investissement du compartiment, qui attache autant d'importance à la recherche du rendement qu'au contrôle du risque.

Avant toute souscription, il est recommandé à tout investisseur de lire attentivement le **prospectus d'émission** de la **sicav BNP Paribas B Control** et les **documents d'informations clés pour l'investisseur** du **compartiment QUAM Dynamic Equities**, ainsi que notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis et sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.

## Pour quel investisseur?

Le compartiment BNP Paribas B Control QUAM Dynamic Equities s'adresse plus particulièrement à des investisseurs présentant un **profil défensif à agressif**.
Nous vous recommandons de n'investir dans ce produit que si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment si vous comprenez quels risques y sont liés.

La banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes de ce produit. Dans le cas où il ne serait pas approprié pour vous, elle doit vous en avertir.

Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils d'investisseur sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

# BNP Paribas B Control QUAM Dynamic Equities en un coup d'œil

Description

Compartiment de la sicav de droit belge BNP Paribas B Control sans échéance prédéterminée ni protection du capital.

**Actions "Classic-Distribution"** (code ISIN: BE6266037314).
**Actions "Classic-Capitalisation"** (code ISIN: BE6266036308).

**Société de gestion**: BNP Paribas Investment Partners Belgium.
**Service financier**: BNP Paribas Fortis.

Les **objectifs** et **la politique d'investissement** sont décrits en page 2.

Risque

Les principaux risques que présente ce compartiment sont décrits en page 3.

Frais

**Frais d'entrée**: 2,50%.
**Frais de sortie**: néant.

**Commission de gestion**: maximum 1,50% par an.
**Commission de performance**: 10% sur la différence positive entre la performance annuelle du compartiment (sur l'exercice comptable) et celle de l'indice de référence, composé pour 80% de l'indice MSCI All Countries World (Net return) et pour 20% de l'EONIA. L'EONIA est le taux moyen pondéré de l'argent au jour le jour dans la zone euro.

**Conservation en compte-titres**: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

Souscription

La souscription est possible chaque jour ouvrable bancaire (avant 16 heures) sur base de la valeur nette d'inventaire.

Ce compartiment peut être souscrit via **Flexinvest**.
Flexinvest est un plan d'investissement proposé par BNP Paribas Fortis, en tant que promoteur. Flexinvest associe la facilité d'une épargne automatique aux avantages d'investir dans un fonds d'investissement. Il constitue ainsi la solution idéale pour investir régulièrement des petits montants. Vous trouverez plus d'informations à ce propos dans toute agence BNP Paribas Fortis.

Fiscalité

**Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique**
Selon la législation actuellement en vigueur en Belgique,
- les dividendes des actions de distribution sont soumis au précompte mobilier de 25%;
- ce compartiment est soumis au régime d'imposition des organismes de placement collectif en valeurs mobilières dont plus de 25% de l'actif sont susceptibles d'être investis en créances. Par conséquent, lors du rachat, de la liquidation ou de la cession des actions sur le marché secondaire, la plus-value (différence entre la valeur reçue lors du rachat, de la liquidation ou de la cession et la valeur d'acquisition des actions) ou une partie de cette plus-value est imposable et soumise au précompte mobilier de 25%. Vous trouverez plus de détails à propos de la fiscalité de ce compartiment dans le prospectus de la sicav BNP Paribas B Control (rubrique "Régime fiscal").

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

**Taxe sur opérations de bourse (TOB)**
- Actions de distribution: néant.
- Actions de capitalisation: 1,32% à la sortie uniquement (avec un maximum de 2.000 EUR par opération).

Documentation

Le prospectus d'émission et le dernier rapport périodique de la sicav BNP Paribas B Control et les documents d'informations clés pour l'investisseur du compartiment QUAM Dynamic Equities sont gratuitement disponibles, en français et en néerlandais, dans toute agence de BNP Paribas Fortis, qui assure le service financier, ainsi que sur le site www.bnpparibas-ip.be

**Avertissement**: l'investisseur est tenu de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur avant toute décision d'investissement.

La valeur nette d'inventaire sera calculée chaque jour ouvrable bancaire et publiée sur le site www.beama.be/fr > Valeurs nettes d'inventaire.

**Ce document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Il s'agit d'une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.**

01.2015 - Editeur responsable: A. Moenaert – BNP Paribas Fortis SA – Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702.